

## Description de la tâche de coordinateur/coordinatrice pour la mise en œuvre de l'enseignement et de l'évaluation par compétences en langues

### Missions :

- Représenter l'école au sein de la Commission nationale des Programmes
  - faire le lien avec les formateurs et les formatrices
- organiser des réunions régulières de tous les titulaires des deux langues concernées afin de :
- s'accorder sur les finalités de l'enseignement des langues
  - réfléchir ensemble sur la mise en place du référentiel de compétences élaboré par le groupe de travail du SCRIPT
  - se mettre d'accord sur les modalités d'évaluation
  - se concerter et s'organiser en vue d'un accompagnement diversifié des élèves
- mettre sur pied un réseau d'échange de bonnes pratiques à l'intérieur de l'établissement.

### Engagements :

- Assumer la tâche pendant au moins trois années consécutives
- enseigner dans une des classes concernées par la mise en place du référentiel de compétences.

L'indemnisation sera attribuée en fonction du travail à prester, par voie de décharge